

## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE SPORTIVE ET PHYSIQUE

Je, soussigné(e), Docteur .....

certifie avoir examiné ce jour

M. / Mme .....

Né(e) le /..... /..... /...../

Et n'avoir pas constaté de signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du sport y compris en compétition.

Contre-indication temporaire :

.....

Date : .....

Signature et Cachet

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres.

Conformément à la loi n° 2016-041 du 26/01/2016 et des décrets n° 2016-1157 et 2016-1387, ce certificat médical est valable 3 ans pour la délivrance d'une licence sans interruption au cours des 3 années sous réserve de remplir un auto-questionnaire de santé annuel mentionnant l'absence d'événements médicaux dans l'année écoulée, auquel cas un nouveau certificat médical est nécessaire.

Pour les sports à contraintes particulières, un certificat annuel reste nécessaire : alpinisme ; plongée subaquatique ; spéléologie ; disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ; rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII. Ce certificat médical n'est pas nécessaire avant l'âge de 6 ans et pour les activités non sportives.